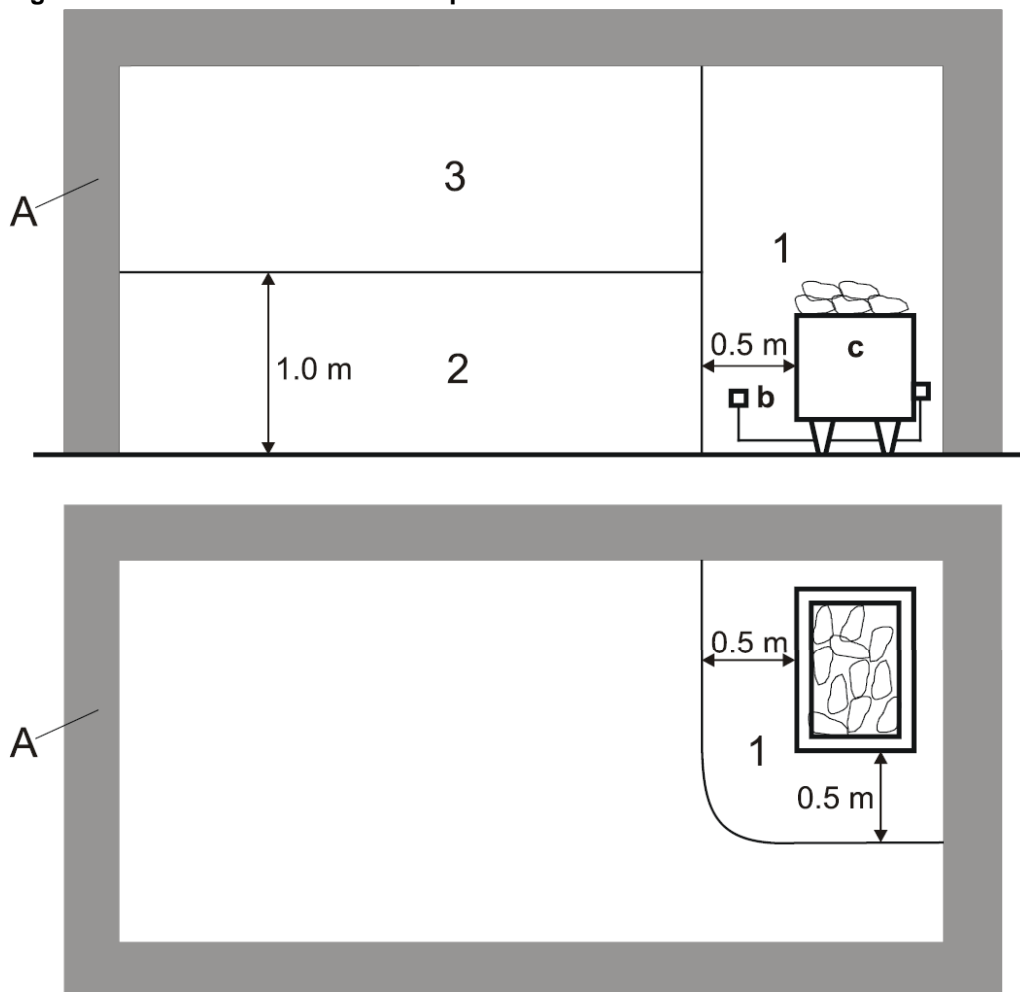


Figure 7.03.3.0.1.1 Volumes des températures ambiantes dans la cabine de sauna



Légende

- A Isolation thermique
- b Boîte de raccordement de l'appareil
- c Radiateur électrique pour sauna

Corrigendum 2010-09

7.03.4.1.0 Introduction

.3 Exigences générales

Le texte suivant s'applique en complément.

Les dispositions de protection suivantes pour la protection principale (protection contre les contacts directs) selon la NIBT 4.1.B ne sont pas admises:

- NIBT 4.1.B.2 Obstacles et
- NIBT 4.1.B.3 Disposition en dehors du volume d'accessibilité au toucher.

Selon la NIBT 4.1.C, les dispositions de protection suivantes pour la protection en cas de défaut (protection contre les contacts indirects) ne sont pas admises:

- NIBT 4.1.C.1 Environnement non conducteur et
- NIBT 4.1.C.2 Protection par liaisons équipotentielles locales de protection non reliées à la terre.

7.03.4.1.4 Mesure de protection: protection par très basse tension TBTS et TBTP

.1 Généralités

Le texte suivant s'applique en complément.

La protection principale doit être assurée par l'une des mesure suivantes:

- des barrières ou des enveloppes présentant au moins le degré de protection IP XXB ou IP 2X ou
- une isolation qui résiste à un essai de tension alternative d'une valeur efficace de 500 V AC pendant 1 minute au moins.

7.03.4.1.5 Protection complémentaire**.1** Protection complémentaire: dispositif de protection à courant différentiel-résiduel (DDR)


Le texte suivant s'applique en complément.


Tous les circuits dans des locaux ou cabines avec des radiateurs électriques pour saunas doivent être protégés par un ou plusieurs dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel (DDR) avec un courant différentiel assigné $I_{\Delta n} \leq 30$ mA. Les circuits pour les radiateurs électriques pour saunas sont exceptés.

7.03.5.1.2.2 Influences externes


Les matériels doivent présenter un degré de protection d'au moins IP 24.

Les cas dans lesquels le nettoyage avec un jet d'eau est vraisemblable, les matériels doivent être exécutés avec un degré de protection d'au moins IP X5.

Dans les trois volumes  fig. 7.03.3.0.1.1 d'un local avec des radiateurs électriques pour saunas, des matériels peuvent être installés comme suit:

- dans le volume 1 seuls, les matériels qui font partie du radiateur pour sauna peuvent être mis en oeuvre
- dans le volume 2, il n'y a pas de exigences particulières relativement à la résistance thermique des matériels qui y sont installés
- dans le volume 3, les matériels doivent résister sans dommage à une température ambiante de 125 C. L'isolation des canalisations doit résister à une température de 170°C au moins ( 7.03.5.2 pour les installations de canalisations).

7.03.5.2 Canalisations


Les installations de canalisations doivent de préférence être installées en dehors des volumes, par exemple du côté froid de l'isolation thermique. Si les canalisations sont installées dans les volumes 1 et 3, par exemple du côté chaleur de l'isolation thermique, elles doivent être résistantes à la chaleur selon la  7.03.5.1.2.2. Les gaines et les conduits métalliques doivent être inaccessibles en service normal.

7.03.5.3.7 Dispositifs de sectionnement et de coupure**.5** Dispositifs de coupure fonctionnelle

Coupure fonctionnelle (commande)

Les dispositifs de coupure et de commande, qui font partie d'un radiateur électrique pour sauna ou d'autres matériels fixés à demeure dans le volume 2 peuvent être installés dans un local ou une cabine sauna conformément aux données du fabricant. D'autres dispositifs de coupure et de commande, par exemple pour des luminaires, doivent être installés en dehors du local ou de la cabine sauna. Des prises ne peuvent pas être montés à l'intérieur d'une cabine sauna.

7.03.5.5 Autres matériels

Les radiateurs électriques pour saunas doivent être établis selon les données du fabricant,  EN 60335-2-53 «Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité. Partie 2-53: Règles particulières pour les appareils de chauffage de sauna».